Image not found or type unknown

en repos l'employeur peut il vous obliger à une réunion

Par **zabou88**, le **06/02/2011** à **12:00**

Bonjour,
Je travaille à domicile pour une société privée, j'ai tous mes vendredis et un week-end sur deux (quand je ne suis pas obligée de travailler,sous menaces d'être sur leur liste rouge.
Pendant mes jours de repos l'employeur peut il m'obligeait a venir à une réunion (à 20h-20h30)?
Je vous remercie par avance

Par **P.M.**, le **06/02/2011** à **17:55**

Bonjour,
Il faudrait que vous précisiez si vous êtes à temps plein ou partiel...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés